

Comprendre les missions d'un Référent Santé Sécurité

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différents acteurs internes et externes de la prévention en distinguant leurs responsabilités, rôle et moyens
- Participer à l'évaluation de la conformité réglementaire en Santé Sécurité afin de prévenir les atteintes à la santé au travail des salariés en appliquant les exigences essentielles d'un socle réglementaire de base
- Décrire des situations dangereuses pouvant affecter ou ayant affecté la santé sécurité des salariés afin d'alimenter le document unique d'évaluation des risques de l'entreprise à l'aide d'un recueil de faits et d'une grille de cotation
- Elaborer et suivre des plans d'actions afin de réduire les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés en privilégiant les mesures de prévention (prévention primaire)

Personnes concernées et prérequis :

Personnes concernées : Encadrants.

Prérequis des participants : Aucun.

Intervenant :

Formateur spécialisé dans la prévention des risques professionnels.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 6 stagiaires maximum.
- Durée : 14 heures, soit 2 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques et techniques : Enseignement didactiques et méthodes actives.
- ⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation.*
Mesure de la qualité globale de la formation par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

RAS.

Délais accès :

- Selon les disponibilités des formateurs/trices,
- Réponse dans un délais de 48 heures.

Conditions d'accès :

- Respect des CGV,
- Avoir satisfait les prérequis.

Accessibilité :

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de

CONTENU DE LA FORMATION

Cadre législatif et réglementaire autour du référent

Le droit d'alerte et de retrait

Les acteurs internes et externe SST, leur rôle

Le positionnement du référent dans l'entreprise

Les missions du référent dans la démarche de prévention globale d'une entreprise :

Evaluation des risques professionnels et Document Unique

o Méthodologie d'évaluation des risques professionnels, mise à jour du DU

Gestion des formations sécurité

o Accueil du nouvel arrivant

o Les différentes formations obligatoires

Conformité réglementaire des locaux et équipements

o Obligations de conformité des locaux, des équipements de travail et installations

o Registre de sécurité et vérifications périodiques obligatoires

Gestion des entreprises extérieures

o Démarche du Plan de Prévention et du protocole de sécurité

Recueil d'informations pertinentes lors de la réalisation des visites et enquêtes sur le terrain

o Conduire une visite sécurité

o Recueil d'éléments factuels, construire son rapport

Notion d'accidents du travail, de trajet et de maladie professionnelle

Analyse d'une situation dangereuse, d'un incident ou accident

o Méthode d'analyse de la situation dangereuse

o Méthode de l'arbre des causes pour l'analyse d'accident

Plan d'action de prévention ou programme annuel de prévention des risques (PaPRiPACT)

o Choix des mesures, planification, lien avec DU....

Communication dans le cadre des missions du Référent Prévention Santé, Sécurité et QVT :

o Animation d'une réunion sécurité, d'un CSE Sécurité, d'une visite de chantier, d'une causerie, d'un arbre des causes

Pilotage de la démarche SSQVT par les systèmes de management de la sécurité (MASE...) et évaluation de ses performances

Informations complémentaires : Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel contact@pacsecurite.fr.